



PETITION POUR LE MAINTIEN DU CAMPUS DE FORMATION DE L'ONF A VELAIN-EN-HAYE

Les soussignés demandent à M. le Directeur Général de l'O.N.F. d'annuler sa décision de fermeture du Campus national de formation de l'O.N.F. à Velaine-en-Haye (54).

Cet outil de formation est idéalement situé, à proximité immédiate des grands axes routiers, à 20 minutes de la gare de Nancy par les bus et navettes existantes, à quelques minutes ou dizaines de minutes des forêts publiques utilisées comme support de formation, et au cœur de la région française la plus dotée en forêts publiques. Il sert également pour les réunions de la DT Lorraine et des manifestations nationales (séminaires techniques, colloques, etc ...)

Nous dénonçons :

- La violence de l'annonce faite aux personnels du site, violence ressentie par toute la communauté de travail de l'O.N.F.,
- L'absence de perspectives concrètes apportées aux 39 personnes travaillant sur le site du Campus, et le flou laissé à l'égard des personnels de l'agence territoriale Meurthe-et-Moselle et de l'Unité territoriale du Grand Nancy, travaillant ou résidant sur place et a priori concernés,
- La destruction d'un lieu de vie symbolisant la culture de gestion durable et multifonctionnelle des forêts publiques commune à tous les personnels de l'O.N.F.

Nous contestons les arguments présentés au personnels et relayés dans la presse :

- La soi-disant vétusté des locaux de formation, alors que la commission hygiène et sécurité n'a décelé aucune non-conformité, et que des travaux sont actuellement engagés,
- Une inadaptation des hébergements prétendument rédhibitoire, alors qu'aucune autre solution alternative n'a été étudiée,
- Le refus de consentir 5 millions d'euros de travaux (sur un budget de 800 millions) à l'heure où la Direction générale annonce la construction d'un bâtiment moderne en bois dans Paris intramuros,
- La destruction de l'outil de formation de l'O.N.F., alors même que l'on nous confirme que les besoins de formations initiale et continue sont appelés à augmenter.

Selon nous, cette décision s'inscrit dans la politique de destruction de l'outil de gestion des forêts publiques françaises, orchestrée dans le cadre du contrat Etat-O.N.F. en cours d'élaboration.

A la veille de la COP 21 à Paris, nous ne pouvons accepter que la direction générale de l'O.N.F. liquide l'outil de formation du premier gestionnaire d'espaces naturels en France.

